



Denis : 06 19 76 38 85

### ***Petite journée du vendredi 16 novembre 2018 Parcs et jardins le long de l'Yerres***

Nous partirons de Crosne, traverserons la forêt de la Grange, puis la ville de Yerres pour rejoindre le parc Caillebotte où vécut le peintre pour ensuite longer l'Yerres et terminer entre les jardins communaux de Villeneuve-Saint-Georges.

#### **Rendez-vous :**

9h30 au marché de Paray ou 10h00 au parking 12 avenue Léon Jouhaux à Crosne.

#### **Suggestion pour vous rendre sur place :** (prévenir Denis avant)

Rejoindre le pont de Villeneuve Saint Georges, le traverser, tourner à gauche. Au rond-point tourner à droite direction Limeil-Brévannes et tourner tout de suite à gauche dans l'avenue des fusillés. Contourner le parc et au rond-point prendre la 1ère à droite. Longer le cimetière. Au 2ème rond-point tourner à gauche avenue Jouhaux direction Valenton. Le parking est à 350 mètres sur la droite.

#### **Descriptif**

A cause de travaux sur le chemin du grand Haha juste à droite en sortant du parking, nous longerons l'avenue Jouhaux pour tourner à droite rue le bois Cerdon et entrerons dans la forêt domaniale de la Grange par un sentier étroit à droite qui nous mènera allée du grand Haha. Là nous tournerons à droite puis tout de suite à gauche sur un sentier balisé jaune et rouge. Nous couperons l'allée du général Lejeune et tournerons à droite puis à gauche à un réservoir pour rejoindre l'allée Royale que nous suivrons vers l'est. Nous tournerons à gauche toujours en suivant le balisage jaune et rouge pour rejoindre l'allée du général Lejeune qui nous mènera au parc du château du Maréchal de Saxe. Nous longerons le mur du parc NO puis NE et tournerons à gauche puis à droite toujours sur le chemin balisé en direction de la voie TGV que nous longerons avant de passer sous la D94 et de la longer en direction du château. Face au château nous suivrons une large allée vers l'est et tournerons à droite plein sud dans l'allée de Thérèse. Une allée à droite SO nous conduira à Yerres. Nous longerons des terrains de sports pour suivre l'avenue de la Grange puis tourner à droite dans un sentier étroit entre maisons et jardins. Nous rejoindrons la mairie puis le pont sur l'Yerres. Juste après le pont nous entrerons dans la propriété Caillebotte où nous pique-niquerons après 8,5 km de marche. Après déjeuner nous prendrons le temps de flâner dans le parc. Nous repartirons le long de l'Yerres tantôt sur une rive tantôt sur l'autre jusqu'au moulin de Senlis. Un sentier à droite nous fera traverser une dernière fois l'Yerres et nous mènera à un parc que nous traverserons pour gagner la rue de Crosne face à l'hôpital de Villeneuve Saint-Georges. Nous suivrons cette rue NO sur 700 mètres avant de prendre à droite un passage qui se termine par un escalier et enchaîner par la rue de la grande Montagne, qui, surprise, monte bien. Nous longerons le cimetière puis prendrons à gauche le chemin de la Grange qui file au milieu des jardins communaux. Au bout du chemin l'avenue Jouhaux que nous prendrons à droite jusqu'au parking. Nous aurons marché 15 km.

## Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**

Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

**Si vous avez besoin de vous arrêter**, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier